

MC accueil-réception

Mention complémentaire (de niveau 4)

Niveau IV (Bac)

Niveau européen 4 : Savoirs factuels et théoriques

[Code Certif Info N°58475]



Descriptif, Objectif et Programme

Objectif

Le réceptionniste a pour fonctions principales d'accueillir la clientèle à l'accueil à la réception d'un hôtel ou de toute autre structure d'hébergement. Il contribue à la vente des services de l'hôtel et à la fidélisation de la clientèle. Il gère le planning des réservations de chambres. Il traite les dossiers clients et en assure le suivi, facture les prestations et encaisse les paiements. Il reçoit et informe les clients sur les sites et les événements touristiques et sur toutes les questions relatives à leur séjour. Il pratique au moins deux langues étrangères. Il travaille seul ou en équipe dans les hôtels et résidences hôtelières et dans les centres d'hébergement para-hôtelières (résidences médicalisées, centres de loisirs).

Modules

Épreuve / Unité (EU) - 01. Pratique professionnelle en français, anglais et langue vivante étrangère 2

Épreuve / Unité (EU) - 02. Étude d'une ou de situation(s) professionnelle(s)

Épreuve / Unité (EU) - 03. Évaluation des activités en milieu professionnel et communication

Autres informations

RNCP

Inscrit de droit Fiche n° 6926

<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/6926>

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale

Valideur

Ministère de l'éducation nationale

Pour en savoir plus

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/d087.html>

Ce titre remplace

MC accueil réception (<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-20625.html>)

Session de l'examen

Année de la première session	Année de la dernière session
2009	Information non communiquée

Domaine(s) de formation

42686 : Accueil tourisme

Lien(s) vers les métiers (ROME)

G1703 : Réception en hôtellerie

Groupes formation emploi (GFE)

S : Hôtellerie, tourisme, loisirs

Domaine de spécialité (NSF)

334 : Accueil, hôtellerie, tourisme

Accessibilité

Formation initiale	Formation continue	Apprentissage	Contrat de pro	VAE	Demande individuelle
Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Eligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF)

Identifiant CPF	Début de validité	Fin de validité
240314	02/01/2019	Information non communiquée

Texte officiel

[Arrêté du 31/03/2008](#)

Publication : 26/04/2008

Descriptif : Arrêté du 31 mars 2008 portant création de la mention complémentaire « accueil-réception »

Code NOR : MENE0808002A

URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=MENE0808002A>

Création : Oui

Informations mises à jour le 31/05/2016 par Certif Info.

<https://reseau.intercariforef.org/formations/certification-58475.html>